

**JOURNÉES DU DROIT
DE LA CIRCULATION
ROUTIÈRE**

26 – 27 juin

2014

Journées du droit de la circulation routière

Contenu

Les journées du droit de la circulation routière 2014 seront placées sous le signe de *Via Sicura*, un projet de la Confédération visant à renforcer la sécurité routière. A cet égard, les discussions porteront notamment sur le nouveau délit de chauffard (art. 90 LCR) et la fiabilité des contrôles de vitesse. Seront par ailleurs abordées la révision du droit de la prescription ; la réduction de la rente ; la réduction de la rente d'accident ; le statut juridique des comparateurs en ligne de même que les aspects de droit international privé des accidents de circulation à l'étranger. Comme à l'accoutumée, les journées se termineront avec une présentation approfondie de la jurisprudence en droit pénal, en droit administratif, en droit civil et en droit des assurances sociales.

Public concerné

Avocat-e-s, professionnel-le-s des assurances, juges, collaborateurs/trices de l'administration publique

Direction des journées

Prof. Dr Franz Werro, Département de droit privé, Université de Fribourg et Georgetown University Law Center, Washington DC

Dates et lieu

26 - 27 juin 2014, Site Pérolles II (auditoire Joseph-Deiss), Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 520.- y compris la documentation, la participation aux conférences et ateliers ainsi que le repas de midi, les pauses-café et l'apéritif

CHF 280.- pour les avocat-e-s stagiaires, dans la mesure où un-e avocat-e de la même étude participe à la journée

CHF 200.- pour les étudiant-e-s, assistant-e-s et doctorant-e-s (veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

Délai d'inscription

1^{er} juin 2014

Information

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg
Tél. 026 300 73 39, fax 026 300 96 49, e-mail: formcont@unifr.ch, www.unifr.ch/formcont

Inscription online : www.unifr.ch/formcont

Réservation d'hôtel

Le Service des Congrès de Fribourg Tourisme a réservé un contingent de chambres pour ces journées jusqu'au 22 mai 2014. Un formulaire d'inscription online est disponible sur notre site web www.unifr.ch/formcont. Nous vous recommandons d'effectuer rapidement vos réservations, les possibilités d'hébergement étant limitées à Fribourg.

Programme

Jeudi, 26 juin 2014

Conférences générales

dès 09.15	<i>Accueil avec café</i>	
10.15 - 11.15	F. Werro	La révision du droit de la prescription
11.15 - 12.00	Ch. Bock/W. Fasel	Les contrôles de vitesse sont-ils fiables ?
12.00 - 13.15	<i>Repas (buffet)</i>	

Ateliers à choix

13.15 - 14.15	1 ^{ère} session	
14.15 - 14.45	<i>Pause-café</i>	
14.45 - 15.45	2 ^{ème} session	
	V. Brulhart	Quelques réflexions sur le statut juridique des comparateurs en ligne
	A. Bonomi	Accidents de la circulation à l'étranger : questions choisies de droit international privé
	B. Kahil-Wolff/ S. Pétremand	La réduction de la rente d'accident

Conférences générales

16.00 - 17.00	L. Moreillon <i>avec courte pause</i>	Le délit de chauffard : aspects pénaux et procéduraux
17.00	<i>Apéritif</i>	

Vendredi, 27 juin 2014

Conférences générales

08.15 - 10.00	L. Moreillon/ B. Carron	La jurisprudence en droit pénal et en droit administratif
10.00 - 10.15	<i>Courte pause</i>	
10.15 - 11.45	F. Werro/ G. Frésard-Fellay/ G. Chappuis	La jurisprudence en droit civil et en droit des assurances sociales
11.50	<i>Fin de la conférence</i>	

Intervenant-e-s

Franz Werro	Prof. Dr, Département de droit privé, Université de Fribourg et Georgetown University Law Center, Washington DC (direction des journées)
Christian Bock	Dr, Directeur, Institut fédéral de métrologie (METAS)
Andrea Bonomi	Prof., Vice-Doyen de la Faculté de droit et des sciences criminelles, Directeur du Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI), Université de Lausanne
Vincent Brulhart	Prof. aux Universités de Lausanne et de Genève, Membre du Comité de direction d'une compagnie d'assurance
Benoît Carron	Prof. tit. à l'Université de Fribourg, avocat à Genève
Guy Chappuis	Avocat, ancien membre de la direction d'une compagnie d'assurance
Walter Fasel	Chef du domaine Trafic, acoustique et vibration, Institut fédéral de métrologie (METAS)
Ghislaine Frésard-Fellay	Ancienne directrice de la division juridique de la SUVA, avocate, chargée de cours aux Universités de Fribourg et Lausanne
Bettina Kahil-Wolff	Prof. à l'Université de Lausanne
Laurent Moreillon	Prof. à l'Université de Lausanne et avocat
Sylvie Pétremand	Chargée de cours à l'Université de Lausanne

Remarque

C'est avec plaisir que nous vous indiquons que ces journées seront également proposées en allemand du 24 au 25 juin 2014. Nous vous remercions de transférer cette information à vos collègues susceptibles d'être intéressé-e-s. Vous trouverez de plus amples renseignements quant au programme et aux thématiques abordées durant les journées sur www.unifr.ch/formcont.

Je m'inscris aux journées :

Inscription online : www.unifr.ch/formcont

Journées du droit de la circulation routière

26 - 27 juin 2014

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Activité professionnelle actuelle : _____

Bureau/institution/entreprise : _____

Adresse privée : professionnelle : _____

Tél. privé : _____ Tél. professionnel : _____

E-mail: _____

Date, lieu : _____

Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.

- Prix spécial pour les étudiant-e-s, assistant-e-s et doctorant-e-s
(veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)
- Prix spécial pour les avocat-e-s stagiaires

Veuillez envoyer votre inscription jusqu'au 1^{er} juin 2014 à l'adresse suivante:

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Cochez au maximum deux manifestations.

Je participerai aux deux ateliers suivants :

- Quelques réflexions sur le statut juridique des comparateurs en ligne
- Accidents de la circulation à l'étranger : questions choisies de droit international privé
- La réduction de la rente d'accident

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer **par écrit** ; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 10 juin 2014, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement.